

COMITÉ: OIT - Économie informelle

PROBLÉMATIQUE: De quelle manière pouvons-nous favoriser l'accès à la protection sociale pour toutes les personnes exerçant une activité dans l'économie grise, malgré l'informalité de leurs activités ?

PRÉSIDENTS: Jasmine EUGÈNE, Charlotte DAUCHEZ, Rital EL ALJ

PRÉSENTATION DE LA PRÉSIDENTE



Bonjour cher(e)s délégué(e)s!

Je m'appelle Charlotte DAUCHEZ, j'ai 16 ans et je suis en première au lycée international de Ferney Voltaire pour l'année scolaire 2025-2026. Je réside en France depuis toujours, bien que la moitié de ma famille soit d'origine allemande. J'adore le badminton, les voyages, la musique et passer du temps avec mes proches. J'ai intégré FerMUN l'année dernière où j'ai pu participer à la conférence en tant que déléguée représentant les employeurs du Royaume-Uni

dans un débat tripartite.

Lors de FerMUN 2026, j'aurai l'honneur de co-présider le comité consacré à l'économie informelle. Notre travail portera sur des enjeux cruciaux, notamment la protection sociale des travailleurs informels et la lutte contre les abus dont ils sont souvent victimes. Ces travailleurs, souvent invisibles, exercent leurs activités dans des conditions précaires, parfois insalubres et dangereuses, sans bénéficier des droits et protections fondamentales. C'est à nous, cher(e)s délégué(e)s, de réfléchir ensemble à des solutions concrètes pour améliorer leur accès à la protection sociale et garantir une meilleure reconnaissance de leurs droits. Je vous souhaite beaucoup de succès dans vos recherches et me réjouis de vous retrouver en janvier !

MOTS-CLÉS

Economie informelle: Selon l’OIT, L’économie informelle comprend toutes les activités économiques informelles des personnes et des unités économiques qui – en droit ou en pratique – ne sont pas couvertes, ou sont insuffisamment couvertes, par des dispositions formelles.

Protection sociale: La protection sociale, ou sécurité sociale, offre des prestations aux individus en fonction des risques encourus tout au long de leur vie (chômage, invalidité, maternité, etc.) et aux personnes confrontées à la pauvreté et à l’exclusion sociale. Les régimes peuvent être financés par des cotisations sur les salaires (assurance sociale) ou par l’impôt général (aides sociales).

Travail décent : Selon l’OIT, il s’agit d’un emploi productif, exercé dans des conditions de liberté, d’équité, de sécurité et de dignité humaine, et offrant une rémunération équitable, une protection sociale, des perspectives de développement personnel, ainsi que la liberté d’expression et d’association.

Travailleur précaire: Selon l’OIT, un travailleur précaire est une personne occupant un emploi instable, mal rémunéré, souvent sans contrat formel ni accès à la protection sociale, et exposée à des conditions de travail peu sécurisées.

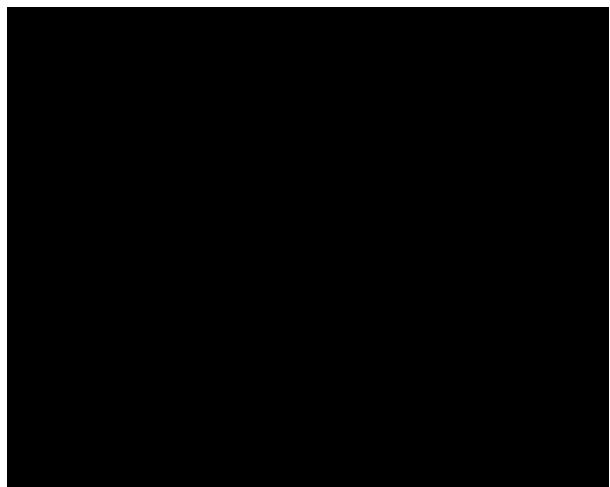
Formalisation du travail : processus par lequel les travailleurs informels accèdent à un statut légal, à un contrat, et à la protection sociale. Cela passe par des mesures adaptées comme la simplification administrative ou des régimes volontaires. Selon l’OIT (Recommandation 204, 2015), cette transition doit garantir les droits fondamentaux et le travail décent.

APERÇU GLOBAL

1. Étendue de l’économie informelle dans le monde

a. Régions touchées par l’économie informelle

L’économie informelle et les emplois non déclarés sont des problématiques présentes dans l’économie du monde entier, sans exception. Dans le monde, plus de 61 % de la population active travaille dans l’économie informelle, selon l’Organisation internationale du Travail. Une mise à jour de cette étude, publiée en 2023, indique une légère baisse, avec 58 % de l’emploi total encore rattaché à l’économie informelle. (Florence Bonnet et Vicky Leung).



Cependant, des disparités géographiques importantes subsistent. Selon l'OIT, la part d'emplois informels atteint 85,8% en Afrique, 68,2% en Asie et dans le Pacifique, 68,6% dans les États arabes, 40% dans les Amériques, et seulement 25,1% en Europe et en Asie centrale. Cette forte augmentation de l'emploi informel dans certaines zones du monde s'explique en grande partie par leur niveau de développement. En effet, ce rapport révèle que 93% des emplois informels sont situés dans les pays émergents et en développement. Comme

l'illustre le graphique, ce sont principalement les pays africains qui affichent les taux les plus élevés, confirmant ainsi le lien étroit entre précarité économique et informalité du travail.

Source: International Labour Organization (2022)

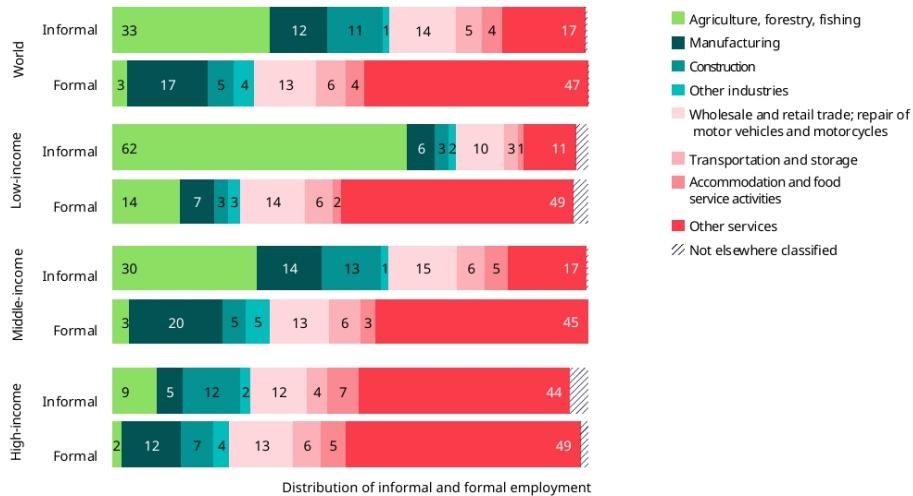
b. Pourquoi les pays en développement sont-ils plus touchés?

L'omniprésence de l'économie informelle dans les pays en développement s'explique avant tout par la structure même de leurs économies. Dans de nombreuses régions d'Afrique, d'Asie du Sud ou d'Amérique latine, une large part des activités économiques est concentrée dans l'agriculture de subsistance (c'est à dire l'agriculture destinée à nourrir la famille du paysan, et non à être vendue sur le marché), le petit commerce, l'artisanat ou les services domestiques tels que le ménage, la garde d'enfants, le jardinage ou de petites tâches d'entretien domestique.. Ces secteurs sont rarement encadrés par la législation du travail, échappent aux registres administratifs, et ne disposent pas de système de protection sociale intégré.

Un autre facteur crucial est la faiblesse des institutions de régulation du travail. Dans ces pays, les ressources administratives sont limitées : le personnel chargé de contrôler, enregistrer ou faire respecter les lois du travail est souvent insuffisant, voire inexistant dans certaines zones rurales. Cela permet à des millions de travailleurs et d'employeurs de rester dans l'illégalité sans réelle conséquence.

c. Domaines les plus touchés

L'économie informelle ne touche pas tous les secteurs d'activité de manière égale. Elle est particulièrement concentrée dans certains domaines où la régulation du travail est plus difficile, où les contrats formels sont rares et où les marges bénéficiaires sont faibles, ce qui pousse de nombreux employeurs et travailleurs à éviter les obligations administratives ou fiscales.



Source:

Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture (Third Edition), page 53, OIT

Selon les données publiées par l'Organisation internationale du travail (OIT), les secteurs les plus représentés dans l'emploi informel à l'échelle mondiale sont l'agriculture, le commerce de bétails et les services divers. Le graphique ci-dessus illustre la répartition sectorielle de l'emploi formel et informel selon le niveau de revenu et de développement des pays.

On observe que dans les pays à faible revenu, l'agriculture représente à elle seule 62 % de l'emploi informel, un chiffre particulièrement élevé qui reflète le poids dominant de ce secteur dans les économies rurales où les formes traditionnelles d'emploi prédominent. Le commerce de bétails et les services arrivent ensuite. Cela inclut par exemple les vendeurs de rue, les petits commerçants, les coiffeurs indépendants, les réparateurs de téléphones, ou encore les serveurs dans des restaurants informels. Ces emplois sont souvent mal régulés, peu sécurisés et réalisés sans contrat.

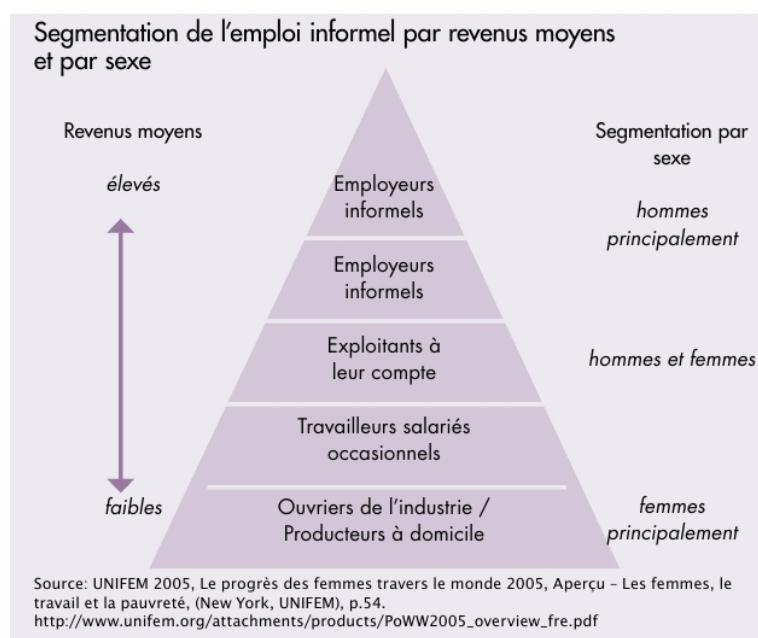
Ce graphique démontre que l'économie informelle s'adapte aux structures économiques des pays. Dans les pays pauvres, elle repose sur des secteurs de subsistance comme l'agriculture. Dans les pays émergents, elle se développe dans des secteurs urbains dynamiques mais peu régulés. Et dans les pays riches, l'économie informelle concerne surtout certains secteurs précis, comme le nettoyage, la garde d'enfants, ou la restauration, où il arrive que des personnes travaillent sans être déclarées. On la retrouve aussi dans des cas de sous-traitance, où des entreprises embauchent des freelances ou des travailleurs de plateformes numériques (comme Uber ou Deliveroo) sans leur offrir de contrat formel ni de protection sociale.

2. Profils les plus touchés

L'économie informelle touche plus ou moins certaines catégories de population, en raison de dynamiques sociales, économiques ou structurelles profondément enracinées. Il est donc essentiel de comprendre quels groupes sont les plus exposés à cette forme d'emploi, afin de trouver plus de solutions pour leur inclusion et leur protection.

a. Les femmes

Les femmes représentent une part significative de la main-d'œuvre informelle. Dans les pays à revenu faible, plus de 92 % des femmes actives travaillent dans l'économie informelle, un chiffre légèrement supérieur à celui des hommes (87,5 %), selon l'OIT notamment dans les segments les moins protégés et les moins rémunérés. Elles sont surreprésentées parmi les travailleurs à



domicile, les aides familiales non rémunérées, ainsi que dans les emplois occasionnels ou saisonniers. Le graphique ci-dessous, bien qu'issu d'une étude datant de 2005, illustre clairement la hiérarchisation genrée de l'économie informelle en fonction des revenus et un ordre structurel persistant: les femmes occupent le plus souvent les emplois les moins rémunérés et les plus vulnérables.

Source: UNIFEM, *Le progrès des femmes à travers le monde 2005, Aperçu – Les femmes, le travail et la pauvreté*, New York : UNIFEM, 2005, p. 54.

b. Les jeunes et les enfants

Les jeunes de moins de 25 ans constituent également un groupe particulièrement exposé à l'emploi informel. En effet, dans de nombreuses régions d'Afrique et d'Asie du Sud, les jeunes entrant sur le marché du travail rencontrent d'importantes barrières d'accès à l'emploi formel, en raison du manque d'expérience, d'un faible niveau d'éducation ou de la saturation des secteurs réglementés. L'OIT estime que plus de 77 % des jeunes travailleurs dans les pays en développement sont employés de manière informelle.

Les enfants sont aussi particulièrement touchés par l'économie informelle dans des régions comme l'Afrique subsaharienne ou l'Asie du Sud et de l'Est. Selon les estimations de l'OIT et de l'UNICEF, en 2024 environ 138 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans travaillaient, ce qui

représente près de 8 % des enfants à l'échelle mondiale. Plus de la moitié de ces enfants exercent dans des secteurs informels sans contrat ni protection sociale.

c. Les travailleurs migrants

Les migrants sont parmi les personnes les plus concernées par le travail informel. Malgré qu'il n'existe pas de pourcentage mondial exact, plusieurs études de terrain montrent que jusqu'à 80 % des migrants travaillent dans l'informel dans certains contextes. Cela s'explique d'abord par leur statut légal souvent fragile : beaucoup n'ont pas de papiers en règle ou n'ont qu'un droit de séjour temporaire. Cela les pousse vers des emplois informels, où il n'y a souvent pas de contrat, ni assurance, ni retraite

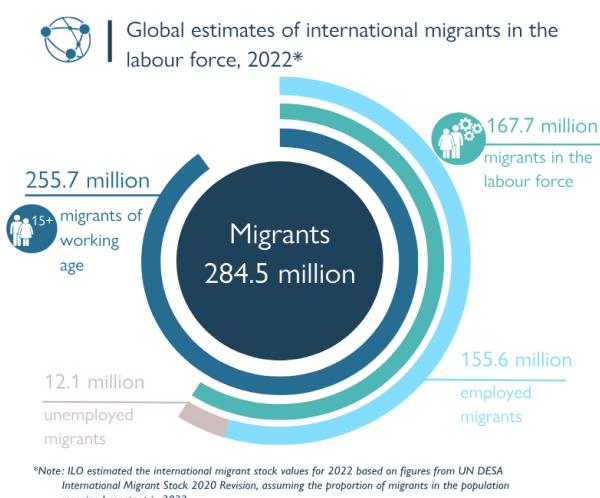
Un exemple clair est celui des travailleurs migrants en Chine, qui quittent les campagnes pour les grandes villes. Même s'ils participent activement à l'économie urbaine, beaucoup n'ont pas accès à la protection sociale. En 2024, une étude publiée dans *Humanities and Social Sciences Communications* montre que près de 80 % d'entre eux travaillent dans l'informel, souvent sans

contrat, dans des secteurs précaires comme la construction ou la livraison. Une autre étude indique que seuls 16 % cotisent à une retraite urbaine et moins de 10 % à l'assurance maladie.

En 2022, on estimait à environ 167,7 millions le nombre de travailleurs migrants dans le monde, soit 4,9 % de la population active mondiale, selon les estimations de l'OIT. Leur poids dans le marché du travail est donc loin d'être négligeable. Une part importante de ces

travailleurs évolue dans des secteurs informels, sans contrat ni protection sociale. Cette réalité souligne l'urgence de mettre en place des solutions concrètes et inclusives pour garantir leurs droits fondamentaux et leur accès à la protection sociale.

source du graphique: *ILO global estimates on international migrants in the labour force, 2024*



3. Protection sociale dans l'économie informelle

a. Les obstacles à la protection sociale

Dans la majorité des pays en développement, les travailleurs informels restent largement exclus des systèmes de protection sociale, en raison de freins multiples qui sont à la fois juridiques, structurels, économiques. Selon l'OIT, près de 4 milliards de personnes dans le monde ne bénéficient d'aucune forme de couverture sociale, soit environ 55 % de la population mondiale. Cette situation résulte de l'inadéquation des systèmes actuels avec les réalités du travail informel, marqué par la précarité, l'absence de contrats formels, et une faible reconnaissance légale.

Un premier obstacle réside dans les lois déjà existantes. Dans de nombreux pays africains et asiatiques, seuls les employés formels cotisant à une caisse publique ou privée ont accès aux protections telles que la retraite, les congés maladie ou la couverture santé.

Par exemple, en Tunisie, malgré des tentatives de réforme, les régimes restent rigides et ignorants de l'emploi informel, qui représentait 43 % des travailleurs du secteur privé en 2015. La majorité de ces individus ne disposaient d'aucune couverture maladie ni d'assurance vieillesse, faute de statut reconnu ou de mécanisme d'adhésion accessible.

En Inde, où l'économie informelle représente environ 90 % de la main d'œuvre, l'État a tenté d'élargir la couverture à travers le portail E-Shram, qui est un portail en ligne d'enregistrement destiné à recenser et à reconnaître juridiquement les travailleurs non déclarés. Toutefois, seulement 28 % des inscrits avaient été transférés vers un régime de protection effective en 2023, en raison du manque de sensibilisation, des obstacles techniques et de la méfiance envers l'administration.

b. Problèmes engendrés par le manque de protection sociale

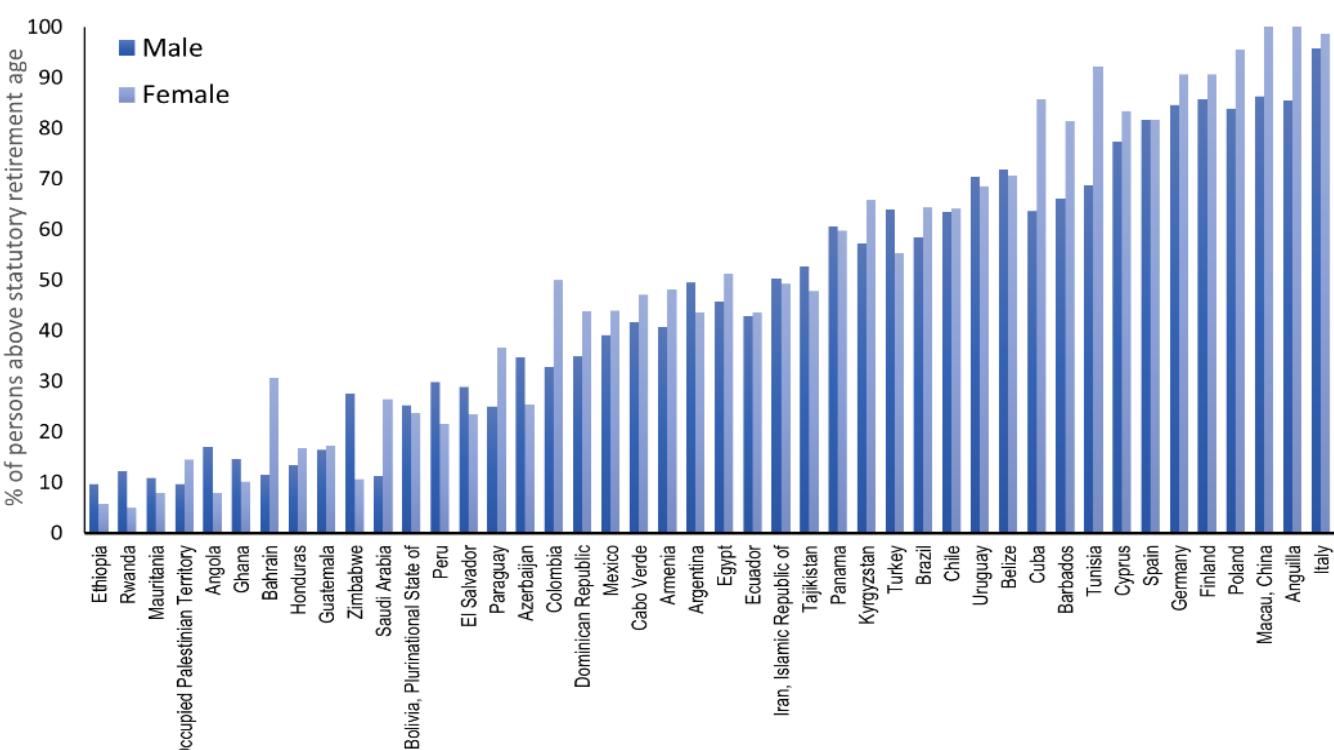
Le manque de protection sociale dans l'économie informelle cause de nombreux problèmes pour les travailleurs. Comme l'explique Bruno Palier dans son étude "*Protection sociale : enjeux et débats*", sans droits sociaux, une maladie, un accident ou une grossesse peut faire basculer toute une famille dans la pauvreté. Les travailleurs informels n'ont souvent aucune sécurité en cas d'imprévu. Cela les pousse parfois à accepter des emplois dangereux ou à envoyer leurs enfants travailler pour aider financièrement. L'Organisation mondiale de la santé a montré qu'un milliard de personnes dans le monde ont dû payer des soins si chers qu'ils ont mis leur famille en difficulté financière. On parle alors de dépenses de santé catastrophiques.

En Inde par exemple, l'absence de protection sociale se traduit directement par un accès limité aux soins. Les travailleurs informels ne bénéficient ni d'assurance santé ni d'aide publique. Une étude publiée en 2023 par la revue *Frontiers in Public Health* a montré que plus de 27 % des

ménages ayant eu une hospitalisation en Inde ont dû dépenser plus de 10 % de leurs ressources pour les soins. Chez les plus pauvres, ce chiffre est encore plus élevé. Cela montre que, faute de couverture maladie, une simple hospitalisation peut plonger une famille dans l'endettement ou la pauvreté.

Un deuxième problème est le manque de pension pour les personnes âgées travaillant dans l'informel. En effet peu de personnes travaillant dans l'économie grise cotisent pour une retraite. En Afrique subsaharienne, par exemple, seulement 17 % des personnes âgées touchent une pension de retraite. Résultat : beaucoup continuent à travailler jusqu'à un âge avancé ou dépendent financièrement de leurs enfants. Cette absence de soutien crée une grande insécurité pour les personnes âgées

Le graphique ci-dessous montre le pourcentage d'hommes et de femmes continuant à travailler après avoir dépassé l'âge de la retraite dans chaque pays.



TRAITÉS DE L'OIT ET GRANDS ÉVÉNEMENTS

Traités de l'OIT

Convention n°102 sur la sécurité sociale (1952)

Cette recommandation vise à aider les États à garantir un niveau minimal de sécurité sociale pour tous, y compris les travailleurs de l'économie informelle comme les travailleurs à domicile.

Convention n° 177 sur le travail à domicile (1996)

Elle vise à protéger les travailleurs à domicile, qui sont souvent dans l'économie informelle.

Recommandation n°202 sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle (2015)

Cette recommandation est spécifiquement dédiée à l'économie informelle. Elle propose des lignes directrices aux États pour faciliter la transition des travailleurs informels vers le travail formel, y compris via l'accès à la protection sociale.

Recommandation n° 204 sur la transition vers l'économie formelle (2015)

Elle accompagne la Convention 102 et la recommandation 202, en apportant plus d'éléments par rapport aux politiques d'intégrations.

Grands évènements

Déclaration de l'OIT sur les principes et droits fondamentaux au travail (1998)

Elle affirme que tous les travailleurs, même dans l'informel, ont droit à un travail décent, ce qui inclut la protection sociale

Objectif de développement durable (ODD) n°8 et n°1

L'ODD n°1 vise à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes dans le monde entier tandis que l'ODD n°8 vise à promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Conférence internationale du travail (réunions annuelles de l'OIT)

Une fois par an, ces conférences débattent sur plusieurs problématiques autour du monde du travail, notamment sur l'économie informelle et le travail décent pour tous.

SOLUTIONS POSSIBLES

1. Adapter la protection sociale aux travailleurs informels

La solution consiste à mettre en place des régimes volontaires qui permettent aux travailleurs informels de cotiser selon leurs revenus. Cela inclut notamment les mutuelles de santé ou micro assurances adaptées à des revenus irréguliers. Le Rwanda offre un exemple inspirant avec sa *Mutuelle de Santé*, qui utilise un système basé sur les revenus des ménages, sans exigence de contrat formel. Grâce à cette approche solidaire, plus de 80 % de la population rwandaise est aujourd’hui couverte, y compris en milieu rural et chez les travailleurs informels.

2. Simplifier l'enregistrement pour favoriser l'inclusion

Alléger les démarches pour accéder à la protection sociale est essentiel. Au Pérou, le programme *Juntos* a déployé des centres d'enregistrement mobiles dans les quartiers défavorisés. L'accès via smartphone ou assistance locale a permis d'augmenter de 35 % l'adhésion aux services sociaux en seulement trois ans, en rendant l'inscription simple et accessible aux travailleurs informels.

3. Impliquer les coopératives et leurs collectifs

Les coopératives et syndicats informels permettent aux travailleurs non formels d'accéder à une couverture sociale collective. En Inde, les collectifs de travailleuses domestiques affiliés à WIEGO ont lancé une mutuelle de santé communautaire. Chaque membre contribue seulement 2 à 5 €/mois selon ses moyens, mais peut bénéficier de soins de base, sans dépendre du statut juridique de son emploi. Ce modèle démontre qu'une solidarité organisée peut fonctionner même dans la précarité.

QUESTIONS À CONSIDÉRER

Questions générales

- Quels exemples de programmes existants pourraient inspirer votre pays ?
- Comment protéger en priorité les groupes les plus touchés (femmes, jeunes, migrants) ?

Pour les gouvernements

- Votre pays a-t-il déjà mis en place des solutions pour protéger les travailleurs informels ?
- Comment rendre l'enregistrement plus simple et accessible ?

- Quelles mesures pourraient encourager les travailleurs et employeurs à déclarer leurs activités ?

Pour les employeurs

- Quels obstacles rendent la déclaration difficile dans votre pays ?
- Quels avantages auraient vos entreprises à offrir une protection sociale (fidélité, productivité, image) ?
- Comment les employeurs peuvent-ils contribuer à améliorer les conditions des travailleurs informels ?

Pour les travailleurs

- Comment s'organiser pour être mieux entendus (syndicats, associations) ?
- Quels droits sociaux sont les plus urgents à obtenir (santé, retraite, chômage) ?
- Comment mieux informer les autres travailleurs informels de leurs droits ?

BIBLIOGRAPHIE

OIT - Statistiques sur l'économie informelle

Statistiques sur l'économie informelle - ILOSTAT

OIT – Extending Social Protection to Workers in the Informal Economy

Extending social security to workers in the informal economy: Lessons from international experience | International Labour Organization

OIT – Rapport mondial sur la protection sociale 2020–22

Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022: La protection sociale à la croisée des chemins – bâtir un avenir meilleur | International Labour Organization

OIT – Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture (3rd edition)

Women and men in the informal economy: A statistical picture. Third edition | International Labour Organization

WIEGO – Informal Economy Monitoring Study Sector Report: Home-Based Workers

Informal Economy Monitoring Study Sector Report: Home-based Workers

**IOE (Organisation internationale des employeurs) – L'Économie Informelle :
L'Approche des Employeurs**

<https://www.ioe-emp.org/index.php?eID=dumpFile&t=f&f=155932&token=bc1a8e2afab29144c65b9713bb8e302ce4a8eec7>

Human Rights Here – Un travail décent pour les travailleurs domestiques migrants : une promesse non tenue ?

<https://www.humanrightshere.com/post/decent-work-for-migrant-domestic-workers-an-unrealised-promise>

Humanities and Social Sciences Communications – Analysing the heterogeneity in working conditions of migrant informal workers in China

<https://www.nature.com/articles/s41599-024-03405-7>

WIEGO - Social Protection for Workers in Informal Employment: Trends and Changes

<https://www.wiego.org/wp-content/uploads/2024/12/Social-Protection-Brief-No-9.pdf>